



Directive Habitats, Faune, Flore

Ruisseaux à écrevisses du bassin de l'Yonne amont

Numéro européen : FR2600987

Numéro régional : 32

Départements : Nièvre, Yonne

Arrondissements : Clamecy, Avallon

Communes : Brassy, Dun-les-Places, Gâcogne, Lormes, Marigny-l'Eglise, Quarré-les-Tombes, Vauclaix

Surface : 592 hectares



Au sein du Parc naturel régional du Morvan, le site Natura 2000 «Ruisseau à écrevisses du bassin de l'Yonne amont» est constitué de trois entités distinctes, réparties dans la vallée de la Cure. Correspondant à des ensembles de vallons humides parcourus de ruisseaux : la Verdière, la Bussière et le Saint-Marc, elles accueillent une faune et une flore originale.

Un patrimoine naturel d'intérêt européen



Les ruisseaux : Chaque entité est composée d'un ruisseau principal et de son réseau amont de petits rus. Les cours d'eau, de bonne qualité et riches en abris diversifiés tels que les souches, les sous-berges et les pierres sont le lieu de vie de l'Ecrevisse à pattes blanches, espèce en forte régression sur l'ensemble de son aire de répartition, mais aussi du Chabot et de la Lamproie de Planer, deux poissons très sensibles aux pollutions.

L'Agrion de Mercure, libellule en régression dans de nombreux pays, se nourrit et se reproduit parmi les plantes aquatiques ou de bordure des ruisseaux.



Les milieux ouverts : Les prairies humides paratourbeuses dans les dépressions topographiques et les prairies sur les sols plus sains des versants des collines morvandelles contribuent en grande partie à la diversité floristique en permettant le développement de nombreuses espèces végétales adaptées aux différents degrés d'humidité. Elles sont notamment fréquentées par le Damier de la Succise, papillon butinant principalement les fleurs des scabieuses dans les prairies et les friches.



Les forêts : Qu'il s'agisse des forêts riveraines d'aulnes et de frênes développées sur les berges, des forêts marécageuses des bas-fonds humides ou des hêtraies des versants et sommets, les milieux boisés d'intérêt européen jouent un rôle important dans l'épuration des eaux de ruissellement en provenance du bassin-versant et sont utilisés par bon nombre d'espèces animales pour leur alimentation, leur repos et leur reproduction. Citons le Grand Murin, chauve-souris qui affectionne particulièrement les sous bois où elle glane au sol les insectes dont elle se nourrit.

Les enjeux sur le site



La présence d'habitats à Ecrevisse à pattes blanches constitue le motif principal de la proposition d'intégration du site au réseau Natura 2000. Leur maintien représente donc un enjeu prioritaire. Globalement en bon état de conservation, les cours d'eau et les habitats naturels d'espèces associées sont potentiellement menacés par l'ensemble des activités exercées sur l'ensemble du bassin versant.

❖ Les pollutions issues des pratiques agricoles et sylvicoles, le piétinement des berges par le bétail, les activités sylvicoles de coupes et de débardage sont autant d'éléments susceptibles de modifier voire dégrader la qualité physique, physico-chimique et biologique des habitats naturels aquatiques propices à une faune de forte valeur patrimoniale.

❖ Certains étangs contribuent à la diversité spécifique en permettant l'installation d'espèces végétales aquatiques flottantes ou submergées. Toutefois, leur mode de gestion peut avoir des conséquences sur la qualité des ruisseaux en contribuant au réchauffement et à l'enrichissement minéral de l'eau à leur aval ainsi qu'à l'introduction de poissons carnassiers (brochets et perches) pour lesquels l'écrevisse fait partie du régime alimentaire.

⇒ Préserver les cours d'eau et leur fonctionnalité par la prise en compte de la sensibilité des habitats naturels et des espèces dans la pratique d'activités économiques et la gestion des étangs.



Si les prairies humides relèvent du même niveau de priorité que les ruisseaux, les prairies saines bien qu'ayant un intérêt fonctionnel indéniable, ne constituent pas un enjeu majeur.

La majorité des prairies, vouée à l'élevage extensif de bovins charolais maigres, est dans un bon état de conservation. Cependant, les milieux prairiaux sont vulnérables face à l'évolution des pratiques agricoles qui tend non seulement à modifier leur structure et

leur composition mais aussi à les raréfier.

❖ Certaines prairies humides, trop difficiles d'exploitation, se voient abandonnées et par conséquent fortement colonisées par des ligneux, alors que d'autres sont assainies ou plantées en sapins de Noël.

❖ Les prairies des sols plus sains sont quant à elles rarement délaissées. La tendance actuelle est davantage à leur intensification (augmentation du chargement en bétail, amendements,...) ou leur conversion en cultures céréalières.

⇒ Réhabiliter les prairies et maintenir ou reprendre une activité agropastorale extensive.



Selon qu'ils relèvent plus ou moins du domaine productif, les milieux forestiers présentent deux facettes :

❖ Les forêts humides, riveraines ou non, sont considérées comme un enjeu majeur. Ne faisant pas l'objet d'une pression économique forte et souvent gérées de façon très extensive, elles sont principalement menacées par toutes les actions susceptibles de modifier les conditions d'humidité des sols et la qualité de l'eau en provenance du bassin

versant.

⇒ Maintenir les habitats forestiers humides. Poursuivre la gestion sylvicole actuelle et préserver les apports en eau, d'un point de vue quantitatif et qualitatif.

❖ Les forêts sur sols sains, définies comme un enjeu de second ordre, sont soumises à des activités forestières plus intensives, pouvant être à l'origine de l'ouverture brutale du milieu, de la dégradation des sols les plus fragiles lors des chantiers de débardage ou de la disparition d'habitats naturels indispensables pour le repos, la reproduction ou l'alimentation de certaines espèces animales d'intérêt européen.

⇒ Adopter ou poursuivre une gestion forestière adaptée aux habitats naturels et aux espèces.

❖ Les peuplements résineux, principalement constitués de Douglas et d'Épicéa, occupent plus d'un tiers de la surface forestière du site Natura 2000. La tendance générale de substitution des forêts de feuillues par les résineux représente une menace sérieuse pour l'ensemble des espaces boisés d'intérêt européen.

⇒ Réhabiliter progressivement les secteurs forestiers fortement enrésinés en feuillus.

RESEAU NATURA 2000
PROJET DE SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE
Région Bourgogne - Département de la Nièvre

n°U.E : FR2600987
n° rég.: 32

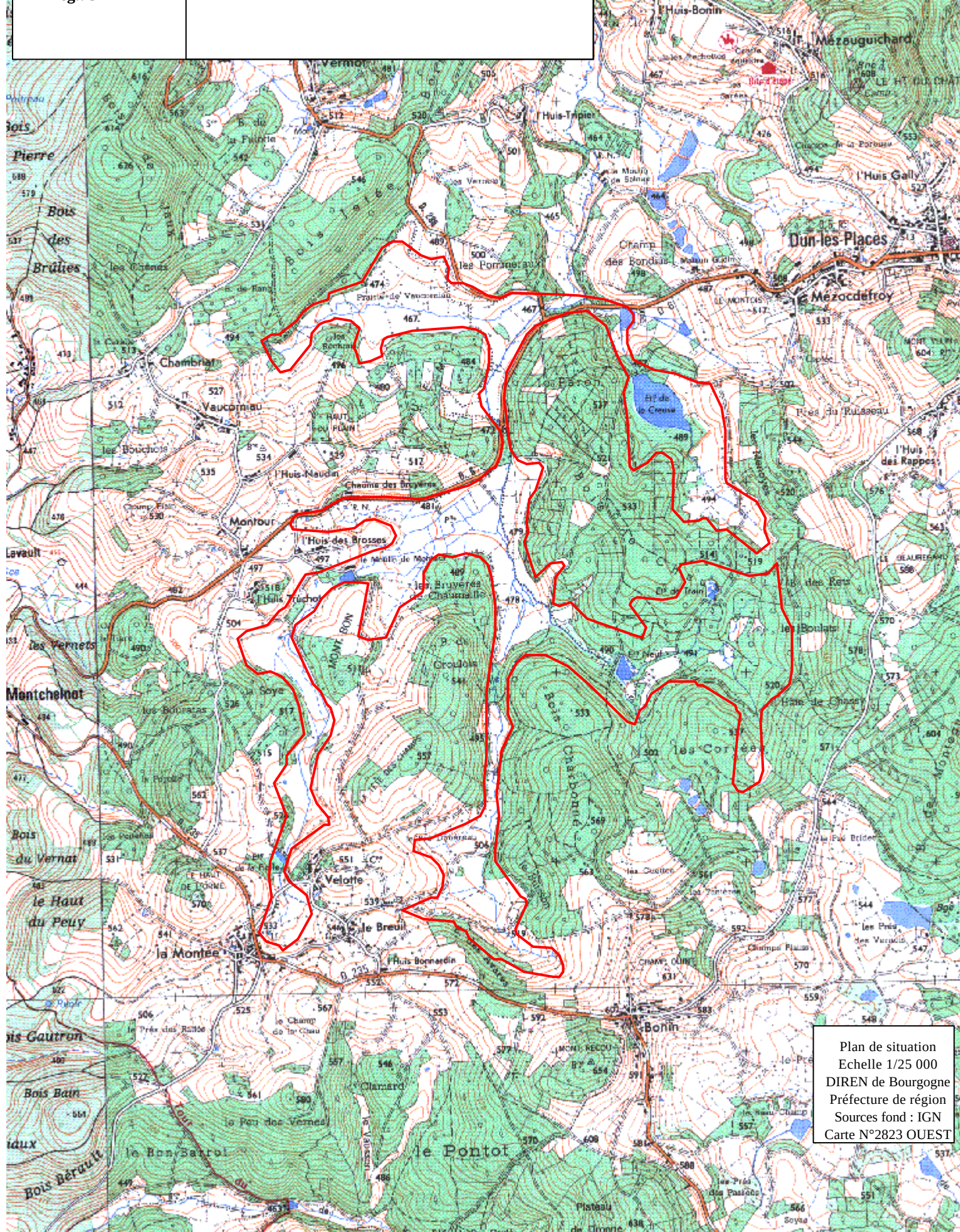
RUISSEAUX A ECRESSISSES
DU BASSIN DE LA CURE
PROPOSITION DE SITE



Région Bourgogne - Département de la Nièvre

n° rég.: 32

PROPOSITION DE SITE



Carte N°2823 OUEST

RESEAU NATURA 2000
PROJET DE SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE
Région Bourgogne - Département de la Nièvre

n°U.E : FR2600987
n° rég.: 32

RUISSEAUX A ECRESSISSES
DU BASSIN DE LA CURE
PROPOSITION DE SITE



Plan de situation
Echelle 1/25 000
DIREN de Bourgogne
Préfecture de région
Sources fond : IGN
Carte N°2822 OUEST